

## 6 Société et Culture

## Education/Francis Nkéa au lycée Paul Indjendjet Gondjout, hier

### Les bâtiments vétustes à l'ordre du jour

P.M.M

Libreville/Gabon

Le ministre d'État en charge de l'Éducation était accompagné des techniciens de l'Agence nationale des grands travaux et infrastructures en vue de la réhabilitation de certains bâtiments en état de dégradation avancée.

A quelques semaines de la rentrée scolaire 2018-2019, le ministre d'État en charge de l'Éducation nationale, Francis Nkea Ndzigue s'est rendu hier au Lycée Paul Indjendjet Gondjout (LPIG) de Libreville où il s'est imprégné des besoins de cet établissement public secondaire, l'un des plus grands du pays en termes d'effectifs (plus de 8 mille élèves). Accompagné des techniciens de l'Agence nationale des grands travaux et



Le ministre d'État Francis Nkéa et les équipes de l'ANGTI hier au lycée Paul Indjendjet Gondjout.

infrastructures (ANGTI), le membre du gouvernement a fait le tour de l'établissement, pour constater l'état de dégradation de ses bâtiments.

Le lycée Paul Indjendjet Gondjout est l'un des plus anciens établissements scolaires de Libreville. Plus de cinq décennies après sa création, de nombreux bâtiments en son

sein accusent le coup. C'est pourquoi cette institution figure au nombre des structures que le gouvernement a décidé d'intégrer dans un vaste programme de réhabilitation.

«En début d'année 2018, le gouvernement a lancé des mesures qui touchent l'éducation. C'est dans ce cadre que nous avons envisagé la



Le bâtiment P de LPIG dans un état de dégradation avancée.

réhabilitation de toutes les écoles du pays, la confection des tables-bancs, mais aussi des salles d'informatic dans tous les établissements secondaires. A côté de ces mesures, nous avons en projet la réfection de plusieurs établissements scolaires à Libreville, entre autres, le lycée Paul Indjendjet Gondjout», a indiqué le ministre de

l'Éducation nationale.

Les travaux à réaliser dans cet établissement concernent la réhabilitation des vestiaires et le rafraîchissement des murs. Mais, dans l'urgence, le gouvernement compte refaire le bâtiment P, qui abrite les classes de 3e, 1ère et 4e et les vestiaires, et qui se trouve dans un état pitoyable.

## Syndicat des commerçants du Komo-Mondah (Sycokom)

### Les commerçants dénoncent des contrôles abusifs à Essassa

AJT

Libreville/Gabon

Las des arnaques de toutes sortes dont ils sont victimes de la part de multiples contrôleurs, dont la plupart sans ordre de mission, ces opérateurs économiques sont montés au créneau mercredi. Une rencontre convoquée ce vendredi à l'initiative du maire de Ntoum devrait peut-être permettre de ramener la sérénité.



Mamadou Sy, membre du syndicat des commerçants du Komo Mondah (Sycokom) devant son magasin scellé.

comme ces commerçants, les habitants d'Essassa confient que les opérateurs économiques sont comme pris en otage par les contrôleurs, aussi bien de la police que de la mairie.

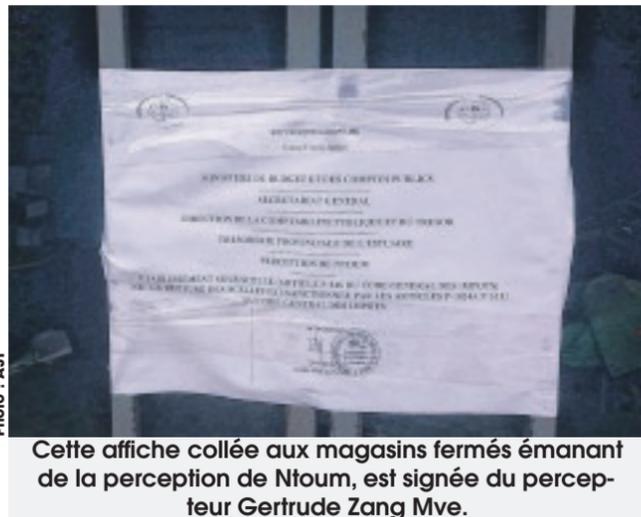
« On ne sait plus à quel saint se vouer. Quand ils arrivent, ils ne présentent aucun document qui justifie leur descente sur le terrain.

Toujours accompagnés d'un agent de police pour nous intimider, ils demandent juste l'argent, et si vous ne payez pas, ils scellent le magasin. Aujourd'hui, on nous demande de payer 100 000 francs alors que l'année dernière, on en a payé 50 000. C'est pour cela que vous voyez ces gens nus en train de menacer», a confié un tenancier.

"Ce flou est entretenu", a laissé entendre Mamadou Sy, l'un des commerçants qui se disent victimes de rackets abusifs. Rencontré

en chaude discussion avec les agents contrôleurs vêtus de vert, ce dernier a expliqué : « J'habite Essassa depuis plus de 18 ans. J'ai toujours payé mes taxes au même bureau. Je me suis acquitté de mes taxes pour un montant de 330 000 francs à la Caisse principale de la mairie (de Ntoum). Lundi, ils sont arrivés pour demander l'argent soit dit du domaine public. Je leur ai présenté les quittances, mais ils n'ont rien voulu savoir en me faisant comprendre qu'il n'y avait pas la moindre trace de l'argent versé. Ils ont dit que si je ne suis pas content, je rentre dans mon pays. Et à ma grande surprise, ils ont scellé mes magasins, avec cette note frappée du Code général des impôts et signée de la perception de Ntoum.»

Saisi à cet effet, le président du Syndicat des commerçants du Komo-Mondah (Sycokom), Yero Demba, a indiqué avoir rencontré, dans la même matinée de mercredi, le maire de la commune de Ntoum, Juste Parfait Biyogo b'Otogo (lire en page provinces). Malgré cette rencontre, à notre passage, les agents percepteurs étaient encore sur le terrain.



Cette affiche collée aux magasins fermés émanant de la perception de Ntoum, est signée du percepteur Gertrude Zang Mve.

Dans leurs propos adressés d'ailleurs aux médias, ces derniers ont fait plutôt dans l'arrogance. Comme s'ils étaient gênés d'être pris en flagrant délit... « Nous avons rencontré le maire qui nous a dit qu'il n'est pas responsable parce qu'il n'a pas ordonné la fermeture des commerces, encore moins la saisie des marchandises à Essassa. Pour ce qui est des frais liés au domaine public, nous n'en savons pas les limites car n'ayant reçu aucun document sur la question. Nous sommes sur la Nationale 1, donc un chantier qui n'est pas achevé. C'est donc

une surprise pour nous de constater que ces agents continuent de sceller les boutiques, alors qu'après chaque rencontre avec la mairie, ces agents font le contraire de ce qui nous est dit», a confié Yero Demba. Il ajoute : « cette situation est d'autant plus incompréhensible parce que lorsqu'on parle de ministère de Budget et qu'on voit le Code général des impôts affiché, cela signifie que la boutique n'a pas payé son impôt. Or, ce n'est pas le cas. On nous avance l'argument fallacieux du domaine communal, mais nous savons que la mairie et le ministère du Budget sont deux entités différentes.»

A l'heure où nous bouclions hier, nous apprenions qu'une rencontre entre le Syndicat et les différentes parties concernées devrait se tenir aujourd'hui, à l'initiative de l'édile de Ntoum.

## Ici et ailleurs

Denise Mekam'ne à Dakar



Le ministre d'État en charge de la Santé et de la Famille, Denise Mekam'ne Edzidzie qui prend part, depuis lundi, à la 68e session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique à Dakar (Sénégal), est déjà intervenu deux fois. D'abord sur le projet de stratégie mondiale de l'OMS sur la santé, l'environnement et le changement climatique. Elle a profité pour informer l'Assemblée de la tenue à Libreville de la 3e conférence interministérielle sur la santé et l'environnement. Au nom du Gabon, Denise Mekam'ne a soutenu le cadre régional de lutte contre le choléra, problème de santé publique, dont l'OMS a notifié 15.0167 cas suspects ayant généré 3.165 décès depuis 2015 dans 17 pays de la région. Prenant la mesure du risque potentiel, le Gabon a déjà finalisé son Plan de contingence contre le choléra, notre pays n'ayant jamais connu d'épidémie de cette pathologie. Le ministre d'État Mekam'ne a enfin exposé sur l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement approprié en zones urbaines et relevé que des efforts restent cependant à faire en matière d'hydraulique villageoise, comme le prévoit le Plan stratégique Gabon émergent. La rencontre de la capitale sénégalaise s'achève ce vendredi.

• De la littérature à la diplomatie  
**Philippe Besson consul général de France à Los Angeles**

L'écrivain Philippe Besson, ami d'Emmanuel et Brigitte Macron, sera le prochain consul général de France à Los Angeles, a indiqué, hier, le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux. Écrivain et scénariste né en 1967, Philippe Besson est l'auteur de près d'une vingtaine de romans. Le dernier en date, "Un personnage de roman", narre la conquête de l'Elysée par M. Macron dont il a suivi la campagne. "Il n'y a chez moi aucun copinage pour services rendus", a assuré Emmanuel Macron à l'occasion d'un déplacement en Finlande, en réponse aux critiques de l'opposition.

Rassemblés par I. I